



LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

**MOT DU MEDIATEUR DE LA
REPUBLIQUE A L'OCCASION DE LA
SIGNATURE DE LA CHARTE
D'ENGAGEMENT A LA PAIX PAR LES
CANDIDATS AUX ELECTIONS
MUNICIPALES DU DISTRICT D'ABIDJAN**

Madame le Secrétaire Général ;

Monsieur le Directeur de Cabinet ;

Madame le Directeur de Cabinet Adjoint ;

Madame le Chef de Cabinet ;

Monsieur le Conseiller Spécial ;

Mesdames et Messieurs les Candidats aux élections municipales dans le district d'Abidjan ;

Chers collaborateurs de l'Organe de médiation ;

Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse écrite et audiovisuelle ;

Mesdames et Messieurs ;

Tous en vos rangs, grades et qualités ;

Je voudrais avant tout propos, vous saluer et vous remercier, d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette rencontre initiée en faveur de la paix, à l'approche des scrutins régionaux et municipaux.

Mesdames et messieurs,

Au regard des remous et violences qui ont entouré certaines échéances électorales dans notre pays, les périodes d'élection constituent désormais, des moments de crainte et d'inquiétude pour nos populations.

C'est pourquoi, l'Institution le Médiateur de la République qui a, au nombre de ses missions, le renforcement de la cohésion sociale, a décidé d'initier, sur toute l'étendue du territoire national, une campagne de sensibilisation pour des élections locales apaisées.

Cette campagne qui s'inscrit dans notre vision d'une médiation proactive, c'est-à-dire une médiation qui privilégie la prévention, a été lancée le 22 juin 2023 à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, un lieu rempli de symboles.

Ce lancement officiel a été l'occasion de mettre en mission les Médiateurs Délégués et des collaborateurs du siège de l'institution, à l'effet d'investir les différents départements pour éveiller davantage les consciences sur la nécessité pour chacun et chacune, de s'engager résolument à prôner la paix et la cohésion sociale en vue de maintenir une cohabitation pacifique entre les populations avant, pendant et après les élections à venir.

Cette campagne de sensibilisation est d'autant plus importante qu'elle concerne des élections pour le développement local. Les conseils régionaux et les conseils municipaux, comme nous le savons, œuvrent au développement local à travers l'entretien et la construction des infrastructures communautaires.

De ce point de vue, plus que toute autre élection, les élections municipales et régionales doivent se dérouler dans un climat de fair-play favorable à ce développement, dans le respect des différences et des principes démocratiques et loin de toute attaque verbale inutile.

Aussi, est-il important pour les acteurs politiques, notamment les candidats, d'avoir de la retenue, afin de favoriser une campagne électorale apaisée où seuls les programmes ou projets de société seront exposés aux électeurs afin de recueillir leurs suffrages.

Afin de démontrer cette volonté, la signature d'une Charte d'engagement à la paix nous a paru fondamentale pour les candidats à ces futures élections. Cette Charte contenant dix (10) engagements dont les dispositions seront lues tout à l'heure,

permettront si elles sont mises en œuvre, d'assurer la sérénité des populations avant, pendant et après la période électorale.

Chers candidats aux élections municipales dans la commune de ... (préciser l'identité de la commune présente) ;

Je vous réitère mes remerciements pour votre adhésion à ce projet indispensable au renforcement de la paix et de la cohésion sociale dans notre cher pays en général et dans le district d'Abidjan en particulier.

Vive la paix en Côte d'Ivoire !

Je vous remercie.

Adama TOUNGARA